

## CAP MUSCADET 2025

### CATEGORIE DE L'ACTION

Recherche / Expérimentation       Transfert / Développement       Formation

**DUREE DE L'ACTION** 3 ans minimum      **PERIODE DE REALISATION** 07/2018 à 06/2019

### ETAT DE L'ACTION

Projet       En cours       Terminée

**VIGNOBLES CONCERNES** Pays Nantais

### CONTEXTE

Dans le cadre du plan d'actions destiné à dynamiser la filière Muscadet, l'ODG Muscadet, en collaboration avec ses partenaires, travaille à la redéfinition (niveau de qualité, positionnement commercial) de l'entrée de gamme de l'Appellation. Un type de produit a été défini : un vin à consommer jeune, frais et aromatique. Désormais, l'ambition est d'asseoir cette segmentation par une modification de quelques critères du cahier des charges.

Une année supplémentaire est sollicitée du fait du contexte viticole peu représentatif des deux années d'études précédentes, de la réalisation partielle du programme prévu faute de disponibilité de vendanges (gel).

### OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE

3 volets sont étudiés.

Dans le cadre du plan d'actions destiné à dynamiser la filière Muscadet, l'ODG Muscadet, en collaboration avec ses partenaires, travaille à la redéfinition (niveau de qualité, positionnement commercial) de l'entrée de gamme de l'Appellation. Un type de produit a été défini : un vin à consommer jeune, frais et aromatique. Désormais, l'ambition est d'inscrire cette segmentation dans le cadre réglementaire actuel et futur.

3 volets sont étudiés.

**Encépagement** : Il s'agit de poursuivre les travaux visant à introduire de manière minoritaire (de l'ordre de 10%) un cépage complémentaire au Melon B. et ainsi produire des vins d'assemblages. Est recherchée dans ce cadre une plus grande expression aromatique finale des vins. Suite aux travaux antérieurs, le choix se limite désormais aux cépages Chardonnay et Sauvignon gris.

**Densité de plantation** : Passer à une densité 5000 pieds/ha est envisagé (6700 pieds actuellement), dans le but d'autoriser le passage d'engins motorisés en interligne. Ceci doit permettre de créer des conditions technico-économiques plus favorables aux probables futures contraintes environnementales.

**Recours à l'enrichissement** : Il s'agit d'apprécier l'impact qu'aurait une possible limitation du recours à l'enrichissement sur la qualité des vins, en particulier pour l'entrée de gamme.

Les résultats enregistrés permettront d'accompagner les producteurs et opérateurs de l'AOC Muscadet dans leur réflexion quant au futur de leur Appellation.

### RESULTATS ACQUIS

Précédemment, les vins d'assemblages testés ont été jugés de qualité équivalente ou supérieure au Melon B. 100 % sur les critères considérés (objectif : vin fruité, frais, léger). Le choix est orienté sur deux cépages : Chardonnay et Sauvignon G. Les données concernant les deux autres points étudiés sont pour l'instant trop partiels pour être diffusés.

**DOCUMENTS DISPONIBLES** Rapports techniques

**ORGANISMES PORTEUR DU PROJET** Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) pour le compte de l'ODG Muscadet

Interlocuteurs F. Charrier (IFV) et F. Macé (ODG Muscadet)

Téléphone 02 40 80 39 49      Courriel [frederic.charrier@vignevin.com](mailto:frederic.charrier@vignevin.com)  
02 40 80 14 90      [fmace.muscadet@wanadoo.fr](mailto:fmace.muscadet@wanadoo.fr)

**ORGANISMES PARTENAIRES** • ODG Muscadet, InterLoire, Sicarex du Pays Nantais

<b>BUDGET TOTAL</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 34 598 € HT</li></ul>
<b>DEMANDE DE FINANCEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Autofinancement : IFV : 16 759 € (48 %)</li><li>• Interprofession : 4 000 € (12 %)</li><li>• Région des Pays de la Loire : 13 839 € (40 %)</li></ul>
<b>MOTS-CLES</b>	Muscadet, Melon B., cépages blancs, arômes, densité, titre alcoométrique volumique
<b>DATE DE MISE A JOUR</b>	Novembre 2017